

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_004 : BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_004 : BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif 2021 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 867 743,00 €** dont :

8 506 500,00 € en fonctionnement
7 361 243,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 215 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	900 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	280 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la prime d'épuration	180 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	116 000,00 €
- vente de biogaz	280 000,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	859 000,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	76 500,00 €

Total des recettes : 8 506 500,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 051 380,00 €
- les charges de personnel	1 045 348,00 €
- d'autres charges de gestion courante	85 010,00 €
- les intérêts d'emprunt	875 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	900 000,00 €
- la dotation aux amortissements	2 300 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 169 762,00 €
- des charges exceptionnelles	55 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

Total des dépenses : 8 506 500,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 169 762,00 €
- la dotation aux amortissements	2 300 000,00 €
- des subventions	1 295 273,00 €
- une enveloppe d'emprunts	2 206 208,00 €
- opération patrimoniale	390 000,00 €

Total des recettes : 7 361 243,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	859 000,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 890 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	164 500,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	357 800,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	3 699 943,00 €
- opérations patrimoniales	390 000,00 €

Total des dépenses : 7 361 243,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 12 janvier 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif 2021 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 867 743,00 €** dont :

**8 506 500,00 € en fonctionnement
7 361 243,00 € en investissement**

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL